

Auch, le 8 octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collèges : des ordinateurs portables pour tous les 6° de Plaisance, une expérimentation qui porte ses fruits

C'est une rentrée désormais bien rodée au collège de Plaisance : les 30 nouveaux élèves de 6e viennent de recevoir leur ordinateur portable, prêté par le Département, en présence de Jérôme Samalens, Vice-Président du Conseil départemental en charge de l'Education. Une initiative née du confinement de 2020, qui s'est transformée en véritable levier d'égalité des chances face au numérique.

Pour rappel, lors du confinement, la continuité pédagogique avait révélé d'importantes disparités entre les familles pour l'accès aux outils numériques, indispensables pour suivre les cours à distance. Face à ce constat, le Département du Gers a lancé à titre expérimental, dès la rentrée 2021, une dotation en ordinateurs portables pour chaque élève de 6e du collège de Plaisance. Objectif : réduire les inégalités d'accès au numérique et accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques.

Quatre années plus tard, l'expérimentation a porté ses fruits. Les évaluations nationales PIX, qui mesurent les compétences numériques des élèves, montrent des résultats particulièrement homogènes à Plaisance. Une réussite qui confirme la pertinence du dispositif : l'accès équitable aux outils numériques favorise la réussite collective.

Pour cette 5e rentrée de dotation, les 30 nouveaux collégiens de 6e ont reçu un ordinateur portable reconditionné. Ce choix, à la fois écologique et économique, permet de compléter le parc existant.

L'ensemble des quatre niveaux du collège est désormais équipé pour la deuxième année consécutive : 124 élèves et 17 enseignants bénéficient du dispositif. Les élèves de 6e participeront également à un atelier "Geek" de prise en main animé par deux enseignants de sciences référents. Le prêt de matériel, géré par le collège, permet aux élèves d'utiliser leur ordinateur aussi bien en classe qu'à la maison avec une navigation Internet strictement encadrée grâce à un filtrage parental automatique, garantissant un usage sécurisé. Chaque été, les ordinateurs sont restaurés et mis à jour avant de repartir pour une nouvelle année scolaire.

Le coût global du projet, mené depuis 5 ans, s'élève à 190 650 € TTC, dont 13 000 € pour cette rentrée.

Le Mot du Président du Conseil départemental

« En cinq ans, cette expérimentation gersoise a démontré que le numérique peut être un formidable outil d'inclusion, à condition d'en garantir l'accès pour tous. Le Département du Gers entend poursuivre son engagement pour un égal accès aux apprentissages et à la réussite scolaire sur l'ensemble du territoire.» - Philippe Dupouy, président du Conseil départemental